Discours sur l’état de l’Union européenne 2026

Thematique

Type d'actualité
En direct de Bruxelles

Le 16 septembre 2026, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a prononcé son discours sur l'état de l'Union européenne devant les députés du Parlement européen, réunis en session plénière à Strasbourg.

Qu'est-ce que le discours sur l'état de l'Union ?

Instauré comme le rendez-vous traditionnel de la rentrée politique pour les institutions européennes depuis 2010, le discours sur l'état de l'Union est prononcé par le président ou la présidente de la Commission européenne chaque année au mois de septembre, devant les eurodéputés. Il vise à dresser un bilan de l'année écoulée, et exposer les priorités et grandes initiatives attendues pour l'année à venir. Cette année marquait le sixième discours sur l'état de l'Union prononcé par Ursula von der Leyen depuis sa première élection à la tête de la Commission en 2019 – le discours n'ayant pas lieu les années d'élections européennes.

Pendant plus d'une heure, la présidente de la Commission européenne a ainsi fait le bilan de l'année passée, et annoncé les grandes priorités pour les mois à venir, en abordant des sujets aussi divers que l'énergie, le commerce, le changement climatique, la sécurité et la défense, le numérique, la migration ou encore le logement.

Dans son discours, Ursula von der Leyen a évoqué le **prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE, pour la période 2028-2034**, dont les priorités et les modalités de fonctionnement sont en cours de négociations à Bruxelles.

Les propositions de la Commission européenne pour le CFP 2028-2034

Le 16 juillet 2025, la Commission européenne a présenté ses propositions relatives au futur CFP de l'UE pour 2028-2034. Elle propose d'y allouer 1980 milliards €, à travers une architecture en 3 grands piliers qui constitue une innovation majeure.

1) 27 plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR), regroupant de nombreux fonds européens actuellement en gestion partagée (dont les fonds de la politique agricole commune et de la politique de cohésion), pour un montant total de 865 milliards €. La France se verrait allouer 90,1 milliards € dans ce cadre, à affecter aux différentes politiques en fonction de chapitres nationaux, sectoriels et régionaux.

2) Un pilier dédié à la compétitivité, en gestion directe par la Commission, et d'un montant total de 589,6 milliards €. Ce pilier inclurait le nouveau Fonds européen pour la compétitivité (FEC), visant à soutenir les secteurs les plus stratégiques pour la compétitivité de l'UE à travers 4 fenêtres thématiques (1) transition propre et décarbonation industrielle, 2) santé, biotechnologies et bioéconomie, 3) leadership numérique et 4) résilience, industrie de défense et espace), le programme pour la recherche et l'innovation Horizon Europe, ainsi que des fonds sectoriels comme Erasmus+.

3) Un pilier dédié aux instruments d'action extérieure de l'UE.

Dans le contexte des négociations entre les Etats membres et au Parlement européen concernant le CFP 2028-2034, la présidente de la Commission a principalement insisté sur la nécessité de mettre en place de nouvelles ressources propres pour alimenter le budget européen, afin de pouvoir financer toutes les priorités de l'UE sans peser davantage sur les contributions des Etats membres. Elle a également rappelé l'importance de la conditionnalité des fonds européens au respect de l'Etat de droit et des droits fondamentaux.

Le « droit de rester »

Ursula von der Leyen a insisté dans son discours sur l'importance du **« droit de rester », élevé en priorité européenne afin de faire face aux défis démographiques dans de nombreuses régions**. Le concept de « droit de

rester » a été introduit par le rapport Letta sur l'avenir du marché unique européen en 2024. Dans ce rapport, l'ancien premier ministre italien Enrico Letta souligne que face au déclin économique, industriel et démographique de nombreux territoires dans l'UE, le « droit de rester » doit être pensé comme complémentaire avec la liberté de circulation offerte par le marché intérieur européen. Les citoyens européens devraient ainsi avoir le choix de vivre où ils le souhaitent en Europe, ce qui nécessite d'importants investissements dans les territoires, afin de garantir les opportunités d'emploi, de logement, et les services de santé, de transport, etc. La Commission européenne entend désormais faire du « droit de rester » une priorité transversale de ses politiques, et une stratégie sur le droit de rester est attendue en janvier 2027.

Le changement climatique, point de bascule de notre époque

Au cours de son allocution, la présidente de la Commission européenne a insisté sur les **enjeux liés au changement climatique**. A la suite des nombreuses catastrophes – vagues de chaleur, incendies, sécheresses – survenues cet été, et de leurs conséquences, elle a appelé à **maintenir le cap pour atteindre les objectifs climatiques de l'UE et améliorer les capacités d'adaptation et de résilience de l'Europe**. Pour cela, elle présentera fin octobre un cadre européen pour la résilience climatique, qui identifiera 100 territoires vulnérables dans l'UE, pour lesquels une évaluation approfondie des risques et des solutions d'adaptation sera réalisée. La cheffe de l'exécutif a également appelé l'UE à se positionner comme championne des technologies d'adaptation au niveau mondial, pour devenir un leader sur ce marché émergent. Elle prévoit un plan européen pour faire face aux vagues de chaleur, et une initiative sur l'eau – pour réduire les pertes dans les réseaux, notamment – dans les mois à venir.

Dans son discours, Ursula von der Leyen a également évoqué les priorités récurrentes de l'UE : **la relance de l'économie, la croissance et la compétitivité européennes et le travail de simplification des législations, l'autonomie stratégique et énergétique, le développement des technologies numériques, l'industrie de la défense et le soutien à l'Ukraine** . Enfin, en présence de **Mark Carney, premier ministre du Canada**, elle a insisté sur l'importance des liens avec les pays partageant les valeurs de l'UE, en ouvrant la porte à ce que le pays devienne « membre associé » de l'UE, un statut inédit et à définir.

Pour en savoir plus :